

# REGLEMENT CROSS NATIONAL DE LA VILLE DE BEGLES

**ARTICLE: 1** Le C.A.Béglais, Section Athlétisme et La Ville de Bègles organisent leur 44ème Cross Country le Dimanche 16 Décembre 2018, dans le Parc de Mussonville à BEGLES. Ce cross a le Label National.

**ARTICLE: 2** Ce cross est placé sous le contrôle de la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme et du Comité de Gironde. Il est organisé selon les Règlements de la F.F.A.

**ARTICLE : 3** 14 courses au Programme, 25 classements individuels.

**ARTICLE: 4** A/ Conditions obligatoires pour participer à une course ou autre manifestation hors stade:

Etre titulaire :

➤ d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation

➤ d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

➤ ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FFTri, en cours de validité à la date de la manifestation

➤ ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

➤ ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. (participation de CINQ euros gratuit pour les moins de 15 ans

B/ Tous les Licenciés autres Fédérations et les non licenciés seront autorisés à participer aux épreuves F.F.A. dans les courses de leurs catégories.

**ARTICLE: 5 CLASSEMENTS PAR EQUIPES:**

A/ Seuls les clubs affiliés à la F.F.A. pourront prétendre à concourir pour les classements par équipes.

B/ Les classements par équipes dans les courses C7 (Masters M) C13 (As femmes) C14 (As masculins) seront obtenus en additionnant les points correspondants à la place occupée par les athlètes à l'arrivée.

C/ Les classements par équipes se feront sur: 4 athlètes: pour les catégories citées (article 5B), sauf EA et poussins (pas de classement).

D/ En cas d'égalité, l'équipe gagnante sera celle dont le dernier athlète sera le mieux classé individuellement à l'arrivée.

**ARTICLE: 6 CLASSEMENTS INDIVIDUELS.**

Seront récompensés sur le podium animation à l'arrivée de chaque épreuve:

A/ Les 3 premiers de chaque course par catégorie d'âge.

B/ Les 5 premiers au scratch de la course des AS Féminines (C13), et As masculins (C14). Une dotation financière pour les 3 premiers de ces 2 courses (hors junior homme). (150, 100, 75€).

C/ Les 10 premiers des courses 1,2,3,4, par une récompense qui sera donnée sur le podium.

**ARTICLE: 7 EPREUVES et CLASSEMENTS INDIVIDUELS:**

*Le samedi 15 décembre*

Course 1 Ecole Athlé F 1 Course 1 Arrivée

Course 2 Ecole Athlé M 1 Course 1 Arrivée

Course 3 Poussines 1 Course 1 Arrivée

Course 4 Poussins Garçons 1 Course 1 Arrivée

Course 5 Course Handisport et sport adapté 1 Course 1 Arrivée

*Le dimanche 16 décembre*

Course 6 M2F. M3.M4.M5-H et F 1 Course 1 Arrivée 7 Classements

Course 7 M1-M2 masculin 1 Course 1 Arrivée 2 Classements + equipe

Course 8 BF-MF 1 Course 1 Arrivée 2 Classements

Course 9 CCmasculin-CCF féminin 1 Course 1 Arrivée 2 Classements

Course 10 BM 1 Course 1 Arrivée 1 Classement

Course 11 JF + CF 1 Course 1 Arrivée 2 Classements

Course 12 CaM et JuM 1 Course 1 Arrivée 2 Classements

Course 13 As F (Es. Se. M1F) Cross long 1 Course 1 Arrivée 3 Classements + equipe

Course 14 As M (Em.Sm)Cross long 1 Course 1 Arrivée 2 Classements + equipe

Course 15 Min M 1 Course 1 Arrivée 1 Classement

**ARTICLE: 8** Le nombre d'athlètes engagés par Club est illimité. Chaque athlète compte le nombre de points correspondants à son classement à l'arrivée.

**ARTICLE: 9 INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS**

Les inscriptions se feront sur place le jour de l'épreuve sur présentation de la licence.

Seulement les engagements des éveils athlétiques et Poussins seront faits à l'avance par email : garnung.jean-pierre@orange.fr

ENGAGEMENTS AU PLUS TARD 30min AVANT LE DEPART DE LA COURSE.

1/ PRESENTATION OBLIGATOIRE DE LA LICENCE F.F.A.

2/ PRESENTATION OBLIGATOIRE DU CERTIFICAT MEDICAL POUR TOUS LES AUTRES

**ARTICLE: 10** Les différents ou le non respect de la réglementation pouvant survenir lors de la manifestation ou pendant le déroulement des épreuves seront réglés par le Juge Arbitre de la F.F.A.